

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Dounia MOUKADEM
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

La Présidente du conseil d'administration de
l'Établissement Public Expérimental Université Clermont
Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Établissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 17 juin 2022

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université
Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Établissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 24 juin 2022 à 8h30
Amphithéâtre 125
Maison des Sciences de l'Homme - MSH
4, rue Ledru
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 11 mars 2022 et 15 avril 2022

2. Informations générales

- Fiches de mission des Vice-Présidents et des Chargés de mission
- Point sur les appels à projets en cours
- Préparation de la rentrée universitaire

3. Questions stratégiques

- 3.1. Projets de service
- 3.2. Budget rectificatif

4. Délibérations opérationnelles :

4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles

- 4.1.1. Désignation des Vice-Présidents fonctionnels
- 4.1.2. Modification du règlement intérieur de l'UCA
- 4.1.3. Désignation des membres du Comité d'Orientation Stratégique
- 4.1.4. Statuts Institut SVSAE
- 4.1.5. Statuts Institut des Sciences
- 4.1.6. Statuts Institut Droit Economie Management
- 4.1.7. Statuts Institut LLSHS

4.1.8. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration

4.1.9. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration

4.2. Affaires financières

4.2.1. Pourcentage de retenue sur les recettes propres prévisibles de formation

4.2.2. Vente du centre d'affaires Gergovia

4.2.3. Déclaration d'inutilité publique

4.2.4. Marchés relatifs à l'achat d'électricité et de gaz naturel

4.2.5. Consolidation des comptes

4.2.6. Admissions de créances en non-valeur

4.3. Vie universitaire

4.3.1. Charte pour une communication inclusive à l'UCA

4.3.2. Bilan CVEC 2020-2021

4.4. Recherche

4.4.1. Avenant à la convention Clermont Auvergne Innovation

4.5. Relations internationales

4.5.1. Attribution bourses aide à la mobilité internationale MESRI

4.5.2. Montants de bourses applicables aux conventions Erasmus+ actions clés 131 portées et choix des pays tiers non associés au programme Erasmus+ 2021-2027 pour la convention financière études 2022

4.5.3. Non cumul de la bourse de mobilité SFRI avec les bourses Erasmus+

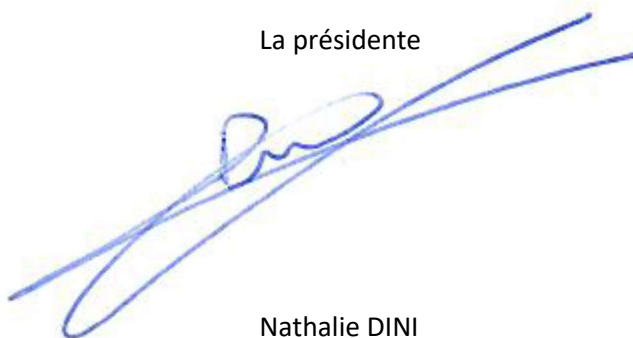
4.6. Ressources humaines

4.6.1. RIPEC / PCA/ PRP

4.6.2. Référentiel

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr

La présidente



Nathalie DINI